



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

### ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002398

Dénomination nationale : Industries chimiques et pharmaceutiques

Spécialité : Cosmétologie

## Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels exerçant des responsabilités en matière de fabrication et de contrôle des cosmétiques. Les techniciens spécialisés en cosmétologie occupent des postes relevant des différentes étapes de la vie du cosmétique : formulation, transposition à l'échelle industrielle, contrôle, commercialisation. Les métiers visés sont techniciens en formulation, technicien en contrôle qualité, commercial dans le domaine des ingrédients, technicien affaires réglementaires. La formation se décline depuis 2010 en deux parcours :

- « Développement industriel des produits cosmétiques ».
- « Marketing des matières premières et du produit fini ».

Cette spécialité, ouverte en 2005, est proposée en formation initiale et en alternance ; elle fait suite au diplôme universitaire de technicien spécialisé en cosmétologie délivré depuis 1990, et est portée par la Faculté de Pharmacie. Elle constitue une poursuite d'études à des DUT « GCGP », « Génie biologique » et une sortie professionnalisante à des licences de biologie-biochimie et chimie. Cette formation ne rencontre pas de concurrence dans la région.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	6 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	64 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	28 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes internes	72 % - 75 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité bénéficie d'une renommée certaine et d'une expérience de plus de 20 ans. Elle est fortement ancrée dans le tissu économique local et dans l'offre de formation de l'université. Cependant, un tel contexte n'est pas suffisant pour justifier la pertinence d'une licence professionnelle. Le dossier d'évaluation et d'auto-évaluation présentent de nombreuses lacunes, les items sont insuffisamment renseignés ; ce qui ne permet pas d'évaluer les critères de performance et de fonctionnement de la spécialité.



La formation bénéficie d'une très bonne attractivité avec un taux de pression se situant autour de dix ; ce qui lui permet d'obtenir des effectifs entre seize et vingt-un étudiants, issus essentiellement de DUT et de BTS. Il est regretté la faible représentativité des étudiants de L2. La diversité joue sur les régimes de formation : initiale pour 64 % des candidats, continue et depuis 2009 en alternance, avec deux contrats de professionnalisation. L'origine géographique des étudiants n'est pas précisée.

Les tableaux d'insertion professionnelle ne sont pas précis (enquêtes internes ou nationales ? promotion ?), et ceux sur les emplois occupés, la durée de recherche et les poursuites d'études ne sont pas complétés. Les quelques données rapportent un taux moyen d'insertion proche de 74 %, et un taux de poursuites d'études pouvant atteindre 7 %. Les diplômés occupent des postes de techniciens dans l'industrie cosmétique et dans l'industrie des matières premières.

Cette formation existant depuis plus de vingt ans, de nombreux partenariats se sont noués au fil du temps avec des industriels français et étrangers. Les professionnels participent à des enseignements à hauteur de 28 % du volume horaire global mais leur part n'est que de 18 % dans le cœur de métier ; ce qui reste faible.

Une auto-évaluation a semble-t-il été menée et a conduit à des modifications de la maquette comme la création d'un parcours dédié au marketing. Cependant, aucun élément n'est fourni dans les dossiers pour expliquer cette évolution et pour justifier l'ouverture d'une option plutôt que d'une spécialité. Par ailleurs, il n'existe pas de conseil de perfectionnement qui habituellement discute des orientations à donner à la spécialité.

- Points forts :
  - La bonne attractivité.
  - L'ouverture à l'alternance.
- Points faibles :
  - Pas d'enquête précise sur le devenir des diplômés.
  - Pas de conseil de perfectionnement.
  - Un dossier d'évaluation et d'auto-évaluation lacunaire.
  - Pas d'explication sur le double parcours.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement )

La renommée de cette licence est indéniable au vue de ses vingt années d'existence mais elle ne dispense pas d'un bilan : il est impératif de respecter le cahier des charges des licences professionnelles, qui implique notamment de rédiger un dossier de renouvellement et d'évaluation de manière rigoureuse pour juger de la pertinence de la spécialité dans son contexte régional et universitaire.

Il est vivement conseillé de mettre en place en interne un suivi systématique et régulier des diplômés permettant d'obtenir des renseignements sur l'employabilité (type d'entreprise qui embauche, durée de recherche d'emploi, postes occupés...). Les résultats constitueront un bon outil de pilotage, en particulier pour la prévision des effectifs futurs et pourront servir de base de réflexions au conseil de perfectionnement, qu'il conviendra de mettre en place très rapidement.

Pour accroître l'aspect professionnalisant de la spécialité, il est recommandé d'augmenter la part de professionnels dans les enseignements du cœur de métier et de poursuivre les démarches dans l'ouverture à l'alternance.